

Méthodologie de la dissertation droit constitutionnel

Je vais commencer par vous donner les consignes de forme puis les conseils pour la préparation de votre devoir. **Attention** : les conditions de formes sont O-BLI-GA-TOI-RES.

Dissertation

1) L'ossature du devoir

- Introduction : - **Phrase d'accroche** (soit une citation pertinente par rapport au sujet AVEC le nom de l'auteur ; soit une reformulation du sujet. Le tout est de ne pas commencer le devoir de manière trop abrupte).
 - **Analyse/Définition des termes du sujet**
 - **Contexte** (soit l'actualité soit le contexte historique si le sujet de la dissertation a une composante historique)
 - **Intérêt du sujet /Pb**
 - **Annonce de plan sous forme de phrase** : I et II seulement, pas d'annonce des sous-parties à ce stade

- Développement (ou corpus) :
 - **I. Titre**
 - « Chapeau » : annonce des sous-parties A et B sous forme de phrase
 - **A. Titre**
 - Alinéa puis rédaction
 - Phrase de transition entre les A et B
 - **B. Titre**
 - Alinéa puis rédaction
 - Phrase de transition entre les I et II
 - **II. Titre**
 - « Chapeau » : annonce des sous-parties A et B sous forme de phrase
 - **A. Titre**
 - Alinéa puis rédaction
 - Phrase de transition entre les A et B
 - **B. Titre**
 - Alinéa puis rédaction

- Conclusion (facultative) : en ce qui me concerne, les conclusions sont facultatives. Soit vous avez une réelle idée d'ouverture pertinente et vous pouvez en faire une, soit vous n'avez rien à dire et je préfère que vous n'en fassiez pas. **ATTENTION** : cette règle n'est pas absolue. Autant les autres conditions de forme sont normalement exigées dans toutes vos dissertations juridiques quelques soient les

enseignants, autant la question de la conclusion est sujette à débat. Pensez bien à poser la question à TOUS vos correcteurs pour ne pas être pris au dépourvu.

Je vais maintenant vous donner des conseils pour la préparation du devoir, en d'autres termes, la rédaction du brouillon. Cette phase doit durer environ 1h30, soit la moitié de votre temps d'examen.

2) Le brouillon (1h30)

- **Commencer par définir/analyser les termes du sujet séparément ET entre eux =>** Il faut bien évidemment définir les concepts (à l'aide d'un dictionnaire juridique quand vous êtes à la maison, avec vos seules connaissances quand vous êtes en examen, d'où l'intérêt d'apprendre les définitions tout au long de l'année). Mais il ne faut pas se contenter de cela, il vous faut analyser le sujet dans son ensemble, **c'est précisément le lien que les termes du sujet ont entre eux qui va vous aider à déterminer l'intérêt du sujet et donc, votre problématique, c'est-à-dire la question de droit.** Par exemple, si vous avez un sujet comme « La question des libertés individuelles en temps de crise », vous devez *définir* les concepts de « libertés individuelles » et de « crise » et *analyser* les autres termes. Vous n'allez évidemment pas définir ce qu'est « une question » ou la préposition « en ». En revanche, vous devez vous interroger sur la portée de ces éléments dans le sujet qui vous demande évidemment autre chose qu'une partie consacrée aux libertés individuelles et une partie consacrée aux différents types de crises. Après analyse, vous devriez aboutir à la conclusion qu'il vous est demandé en réalité de disserter sur le maintien ou non des libertés individuelles en temps de guerre ou de pandémie par exemple (le type de crise à traiter dépendant du contenu de votre cours s'il n'est pas explicitement précisé dans l'énoncé). Vous devez également fixer les limites du sujet, qu'elles soient temporelles et / ou géographiques. Vous sélectionnez dans votre cours la ou les périodes les plus pertinentes pour traiter le sujet, *idem* pour le ou les pays concernés. Un sujet de dissertation ne vous demandera jamais d'aborder l'intégralité du cours en une fois. Il faut filtrer en fonction de l'intérêt du sujet. Après cette reformulation du sujet en fonction de son intérêt, soit vous trouvez la problématique tout de suite, soit vous y reviendrez après avoir construit votre développement. **Cette phase d'analyse est très importante car elle vous permet d'éviter de faire un hors-sujet. Les développements hors-sujets ne rapportent aucun point, même si les éléments de cours à l'intérieur sont justes.**
- N'oubliez jamais qu'une dissertation vise à démontrer/expliquer quelque chose et non à réciter le cours => la récitation de cours n'a aucun intérêt. C'est comme si les avocats se contentaient de dire au juge de lire le code pénal pour trouver la solution, absurde.
- Reportez sur votre brouillon toutes les notions vous permettant de répondre à l'intérêt du sujet. ATTENTION à ne pas trop les développer, ce n'est qu'un brouillon. Vous devez vous garder au moins 1h30 pour la rédaction dont 10 min. de relecture dans

l'idéal => la seule partie à rédiger intégralement au brouillon est l'introduction. Je vous conseille fortement de distinguer les notions les plus importantes de celles qui sont utiles mais non indispensables afin de pouvoir gérer un éventuel retard (voir le point **conseils généraux** à la fin de cette méthodologie).

- Voyez quelles notions sont à lier entre-elles ; vous devez les répartir en 4 « blocs », un devoir juridique se composant de 2 parties ayant elles-mêmes 2 sous-parties => la plupart du temps le plan apparaîtra ainsi de lui-même ; sinon il faudra cogiter un peu plus.
- Rédigez un plan détaillé : vérifiez que vos parties soient à peu près équilibrées. Dans un plan détaillé vous faites apparaître l'ossature du devoir et mettez des tirets avec les idées que vous comptez aborder dans chacune de vos sous-partie afin de vérifier que vous avez à peu près le même nombre d'idées à chaque fois. Les parties les plus longues, s'il y en a, doivent être au cœur du devoir (c'est-à-dire I B et II A) car si elles sont plus longues c'est qu'elles sont généralement le cœur de votre démonstration.
- Une fois que vous avez votre plan détaillé, revenez à la problématique. Si vous l'aviez déjà trouvée après l'analyse du sujet, vérifiez que votre développement y répond bel et bien pour éviter le hors-sujet. **Il y a en effet 2 types de hors-sujet** : le plus évident est le développement qui n'a rien à voir avec l'énoncé du devoir ; le second est le hors-sujet avec soi-même. Votre développement peut être bon mais en décalage avec votre problématique. Or, cette dernière est une sorte de contrat passé avec le correcteur : dans votre introduction vous vous engagez à répondre à telle question dans votre devoir. Si vous ne le faites pas, vous ne remplissez pas les engagements du contrat, vous perdez donc (beaucoup) de points. Si vous n'aviez pas trouvé la problématique tout de suite après l'analyse du sujet, le fait d'avoir le plan de votre démonstration vous aide puisque vous n'avez plus qu'à vous demander à quelle question vous avez répondu. En effet, si vous avez bien analysé le sujet, vous avez la problématique mais la difficulté à la formuler peut venir du fait que cette « trouvaille » est plus ou moins inconsciente. Le travail sur le plan détaillé peut la faire remonter à la surface. Beaucoup de personnes ont ce problème, ne vous inquiétez donc pas. Il n'est pas synonyme d'incompétence, c'est juste que tous les cerveaux ne fonctionnent pas de la même manière.

Conseils généraux : ayez toujours une montre non connectée avec vous (les téléphones et montres connectées sont bien entendu interdits en partiel). Vous devez pouvoir vous chronométrer. Généralement, il faut 1h30 pour le brouillon avec introduction rédigée et 1h30 de rédaction. Si au-delà d'1h30 vous n'avez toujours pas fini votre brouillon vous savez que vous êtes en retard (sauf si vous écrivez vite). Cette connaissance peut vous permettre de réussir votre partiel malgré tout (c'est-à-dire le valider avec au moins 10/20) à condition d'en prendre conscience suffisamment tôt. En effet, il faut à tout prix terminer le devoir, cela signifie qu'il faut que le devoir soit entier (avec toutes les sous-parties remplies). Un devoir non terminé ne peut avoir la moyenne. En revanche, un devoir entier peut bénéficier de toute l'échelle de notation. Par conséquent, si vous savez que vous êtes en retard et que vous ne pourrez pas mettre tout ce que vous vouliez, vous vous contentez d'incorporer à votre devoir les idées les plus importantes pour vous garantir la moyenne (voire plus si vous n'avez

amputé qu'une sous-partie, l'ampleur de l'amputation dépendant de celle du retard. Si vous n'avez que 10 mins de retard vous n'amputez qu'une sous-partie par exemple) en fournissant un devoir entier même si toutes les notions n'y sont pas. Vous l'aurez compris, **le seul moyen de compenser un retard est de savoir à l'avance qu'on est en retard, donc se contrôler régulièrement.**

Je vous conseille également durant le semestre de chronométrer les devoirs à la maison pour savoir où vous en êtes. Attention : cela ne signifie pas me rendre un devoir fait en 3h même s'il n'est pas fini. Si vous souhaitez me rendre un devoir, ma correction vous sera plus utile si vous me rendez un devoir complet pour que je puisse analyser votre raisonnement. En revanche, si vous savez que ce devoir vous a pris 5h au lieu de 3h, vous savez que vous êtes encore trop lent. Le levier est généralement d'apprendre davantage le cours. Vous serez forcément plus lent si vous ne connaissez pas bien votre cours et devez tout faire avec les manuels sous les yeux. D'où mon autre conseil, à un moment de l'année faire un devoir en condition d'examen : étudier et apprendre le cours et ENSUITE faire le devoir avec vos seuls souvenirs. Ainsi vous saurez vraiment combien de temps cela vous prend.

